

**ANNEXE IV –  
PÉRIMÈTRES DE LOCALISATION  
DES VOIES ET OUVRAGES PUBLICS,  
INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
ET ESPACES VERTS À CRÉER OU À MODIFIER**

En application des articles L.151-41 et R.123-12 § 4<sup>d</sup>) du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme inscrit sur des terrains des servitudes localisant des équipements, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à créer ou à modifier.

Conformément à l'article L.152-2 du code de l'urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit une servitude de ce type peut mettre en demeure la commune de procéder à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L.230-1 et suivants.

Les périmètres de localisation d'équipements, voies, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à réaliser\* sont indiqués aux documents graphiques du règlement conformément à leur légende. Ils sont énumérés dans la liste ci-après. Certains de ces emplacements peuvent être également concernés par une servitude de localisation de logements ou de logements locatifs sociaux ou intermédiaires (Annexe V).

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan-ches	Situation du périmètre
1 <sup>er</sup>	P1-1	- Equipement de petite enfance (crèche)	H 07	Partie Nord : îlot délimité par les rues de l'Arbre Sec, de Rivoli, de la Monnaie et Baillet Partie Sud : îlot délimité par les rues Baillet, de la Monnaie, le quai du Louvre, la place de l'Ecole et la rue de l'Arbre Sec (partie Nord)
1 <sup>er</sup>	P1-2	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	G 06 H 06	46bis à 52 rue du Louvre 43 à 43ter rue Etienne Marcel 57 à 65 rue Jean-Jacques Rousseau
1 <sup>er</sup>	P1-3	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	G 06 F 07 G 07	99 à 111 rue de Rivoli 11 à 11 place du Carrousel 2 à 10 et 22 avenue du Général Lemonnier 16 quai François Mitterrand
1 <sup>er</sup>	P1-4	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 05 F 06	20 à 26 rue Duphot 17 à 23 boulevard de la Madeleine
1 <sup>er</sup>	P1-5	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 07	126 rue de Rivoli
1 <sup>er</sup>	P1-6	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	G 07 H 07	22 quai de la Mégisserie 1 à 21 rue de la Bourdonnais 2 à 4 rue Boucher 2 à 6bis rue du Pont-Neuf

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
3 <sup>e</sup>	P3-1	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 06 H 07	36 à 56 rue Rambuteau 154 à 188 rue Saint-Martin 11 à 17 rue du Grenier Saint-Lazare 21 à 33 rue Beaubourg
3 <sup>e</sup>	P3-2	- Equipement de petite enfance	I 06	64 rue de Saintonge
3 <sup>e</sup>	P3-3	- Equipement de sécurité	I 06	14 rue Perrée 2-4 rue Paul Dubois 1-3 rue Gabriel Vicaire
4 <sup>e</sup>	P4-1	- Equipement social	H 08	18-20 rue Chanoinesse 9-11 rue des Ursins
5 <sup>e</sup>	P5-1	- Equipement d'enseignement supérieur de 15 000 m <sup>2</sup> de surface de plancher minimum	H 10	Institut National Agronomique 12 à 56 rue Claude Bernard 9 à 31 rue de l'Arbalète
5 <sup>e</sup>	P5-2	- Equipement culturel	G 09 H 09	187 rue Saint-Jacques
5 <sup>e</sup>	P5-5	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	H 10	Censier 16 à 22 rue du Fer à Moulin 2 à 16 rue de la Clef 1 à 19 rue Santeuil Sans n° rue Censier
5 <sup>e</sup>	P5-6	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	G 08 H 08	16 rue de la Sorbonne
5 <sup>e</sup>	P5-7	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	H 10	3-5 rue Censier
6 <sup>e</sup>	P6-1	- Equipement d'enseignement supérieur	G 09	Ecole des Mines 60 à 62 boulevard Saint Michel
6 <sup>e</sup>	P6-2	- Equipement d'enseignement supérieur	F 08	EHESS 54 boulevard Raspail
6 <sup>e</sup>	P6-3	- Equipement d'enseignement supérieur	G 08	Ecole dentaire 5 rue Garancière
6 <sup>e</sup>	P6-5	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	G 08	28 à 32 rue Serpente 8-8bis rue Danton
6 <sup>e</sup>	P6-6	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	G 08	3 rue Mabillon 13 rue du Four 12 rue Clément
7 <sup>e</sup>	P7-1	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	E 06 E 07	69 quai d'Orsay

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
8 <sup>e</sup>	P8-1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement de proximité <sup>3</sup> (culturel, social ou sportif)</li> <li>- Equipement de logistique urbaine de 500 m<sup>2</sup> minimum</li> </ul>	F 04	Gare Saint-Lazare délimitée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la rue de Rome</li> <li>- la rue de Vienne</li> <li>- la rue de Londres (à partir du n° 43)</li> <li>- la rue d'Amsterdam (du n° 9 au 17)</li> <li>- la rue intérieure</li> </ul>
8 <sup>e</sup>	P8-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parc de stationnement</li> <li>- Equipement de logistique urbaine supérieur à 1 000 m<sup>2</sup></li> </ul>	F 04	Emprise délimitée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la rue de Saint-Pétersbourg (n° 1 et 3)</li> <li>- le faisceau ferroviaire de Saint-Lazare</li> <li>- le boulevard des Batignolles (n° 43)</li> <li>- la limite des parcelles de la rive impaire de la rue de Berne, sauf les n° 1-5 rue de Berne qui sont inclus dans le périmètre</li> </ul>
8 <sup>e</sup>	P8-3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement d'enseignement</li> </ul>	F 04	25 rue de Constantinople 78 rue du Rocher
8 <sup>e</sup>	P8-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement de logistique urbaine à reconstituer</li> </ul>	E 05	49 à 51 rue La Boétie

<sup>3</sup> Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m<sup>2</sup> SP. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SP minimale de 400 m<sup>2</sup>. La SP exigible ne peut excéder 10% de la SP totale du projet sur la gare.

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
8 <sup>e</sup>	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 03	Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de Florence, la rue de Saint-Pétersbourg, la rue de Turin et le boulevard des Batignolles.  Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue de Turin, la rue Clapeyron et le boulevard des Batignolles.  Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue de Saint-Pétersbourg, la rue de Florence et la rue de Turin.
			F 04	Partie sud-est de l'îlot délimité par la rue de Liège, la rue de Londres et la rue d'Amsterdam.  Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de Bucarest, la rue de Saint-Pétersbourg et la rue d'Amsterdam.
8 <sup>e</sup>	P8-5	- Equipement de petite enfance	F 04 F 05	Caserne de la Pépinière 15 à 33 rue de Laborde
9 <sup>e</sup>	P9-1	- Equipement social (EPHAD)	G 04	49 rue Blanche
9 <sup>e</sup>	P9-2	- Equipement de proximité	G 04	32 à 34 rue de Châteaudun 23 à 27 rue Saint-Lazare
9 <sup>e</sup>	P9-3	- Equipement de petite enfance	G 04 H 04	39 avenue de Trudaine
9 <sup>e</sup>	P9-4	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	G 04	5 rue Choron 4 rue Hippolyte Lebas
9 <sup>e</sup>	P9-5	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 04	14 rue Turgot
9 <sup>e</sup>	P9-6	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 05 G 05	93 à 97bis rue de Provence 1 à 7 rue Mogador 48 à 50 boulevard Haussmann
9 <sup>e</sup>	P9-7	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 05	64 à 70 boulevard Haussmann 2 rue du Havre 115 à 125 rue de Provence 51 à 59 rue Caumartin
9 <sup>e</sup>	P9-8	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	G 04	18 à 20 rue de Navarin
9 <sup>e</sup>	P9-9	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	G 04 H 04	33 à 35 rue Rodier 30 à 32 rue de la Tour d'Auvergne

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
9 <sup>e</sup>	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 04	Extrémité nord-ouest de l'îlot délimité par la rue de Milan, la rue d'Athènes, la rue d'Amsterdam et la rue de Clichy.  Partie ouest de l'îlot délimité par la rue de Milan, la rue d'Amsterdam, la rue de Liège et la rue de Clichy.  Partie ouest de l'îlot délimité par la rue de Liège, la rue d'Amsterdam, la rue Jules Lefebvre et la rue de Clichy.  Partie ouest de l'îlot entre la rue d'Amsterdam, la rue Jules Lefebvre, la rue de Parme et la rue de Clichy.
10 <sup>e</sup>	P10-1	- Equipement de proximité <sup>4</sup> (culturel, social ou sportif) - Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 03 I 03 H 04 I 04	Gare du Nord délimitée par : - la place Napoléon III - la rue de Maubeuge - le boulevard de la Chapelle - la rue du Faubourg Saint-Denis
	P10-2	- Equipement de proximité <sup>5</sup> (culturel, social ou sportif) - Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	I 04	Gare de l'Est délimitée par : - la rue du 8 mai 1945 - la rue d'Alsace - la rue La Fayette - la rue du Château Landon (arrière des parcelles) - la rue du Faubourg Saint-Martin
10 <sup>e</sup>	P10-5	- Crèche	I 05	43 à 45 rue du Faubourg du Temple 1 à 9 rue Bichat
10 <sup>e</sup>	P10-6	- Equipement culturel	H 05	13 boulevard de Strasbourg
10 <sup>e</sup>	P10-7	- Espace vert	H 05	25 à 27 rue de l'Echiquier 5 à 7 impasse Bonne Nouvelle

<sup>4</sup> Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m<sup>2</sup> SP. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SP minimale de 400 m<sup>2</sup>. La SP exigible ne peut excéder 10% de la SP totale du projet sur la gare

<sup>5</sup> Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m<sup>2</sup> SP. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SP minimale de 400 m<sup>2</sup>. La SP exigible ne peut excéder 10% de la SP totale du projet sur la gare

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
10 <sup>e</sup>	P10-8	- Equipement sportif	I 04	4 à 14 passage Delessert 10 à 12 rue Pierre Dupont
10 <sup>e</sup>	P10-9	- Espace vert public	J 05	18-20 rue du Buisson Saint-Louis 123 et 127 rue du Faubourg du Temple
10 <sup>e</sup>	P10-10	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	H 04	2 à 6 square Alban Satragne 107ter à 107quater rue du Faubourg Saint Denis
10 <sup>e</sup>	P10-11	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	I 04 J 04	103 à 107 boulevard de la Villette 186 à 192 quai de Jemmapes
10 <sup>e</sup>	P10-12	- Equipement de petite enfance	H 03 H 04	Hôpital Lariboisière 2 à 10 rue Guy Papin 41-43 boulevard de la Chapelle 105 à 119 rue de Maubeuge 2 à 14 rue Ambroise Paré
10 <sup>e</sup>	P10-13	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	I 04	7 impasse Boutron 168 et 170 rue du Faubourg Saint Martin
11 <sup>e</sup>	P11-2	- Equipement sportif	K 07	7 à 13 passage de la Folie Regnault
11 <sup>e</sup>	P11-3	- Equipement de petite enfance	J 06 K 06	127-129-131A rue du Chemin Vert 106 avenue de la République (fond)
11 <sup>e</sup>	P11-6	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	J 05	7 villa du Clos de Malevert
11 <sup>e</sup>	P11-7	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	J 07 K 07	158bis à 164bis rue de la Roquette 11 à 19 rue de la Vacquerie 84 à 94 rue Léon Frot
11 <sup>e</sup>	P11-8	- Equipement de petite enfance	J 07	5 impasse des Trois Soeurs
11 <sup>e</sup>	P11-9	- Equipement de petite enfance	J 06	148 rue Oberkampf 2 à 4 rue Crespin du Gast
11 <sup>e</sup>	P11-10	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	J 07	31 cité Industrielle
11 <sup>e</sup>	P11-11	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	J 08	48 rue Trousseau sans n° rue Charles Delescluze

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
12 <sup>e</sup>	P12-2	- Equipement de proximité <sup>6</sup> (culturel, social ou sportif) - Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	J 09	Gare de Lyon délimitée par : - le boulevard Diderot - la rue de Bercy - la rue de Rambouillet - la rue de Chalon
12 <sup>e</sup>	P12-3	- Equipement sportif	I 08 I 09	242 à 252 rue de Bercy
12 <sup>e</sup>	P12-5	- Equipement scolaire - Equipement hospitalier - Equipement médico-social	L 09 K 09	29 à 37 boulevard de Picpus 49 à 55 rue de Picpus 1 à 35 rue Santerre
12 <sup>e</sup>	P12-6	- Equipement sportif et/ou culturel (sans empiéter sur les emplacements réservés inscrits en vue de la réalisation d'un équipement scolaire et d'une voirie)	K 10	voie nouvelle en impasse débutant au 15 rue Baron Le Roy
12 <sup>e</sup>	P12-7	- Equipement de petite enfance	K 08	13-13bis rue de Reuilly
12 <sup>e</sup>	P12-8	- Espace vert de 2 500 m <sup>2</sup> - Equipement de petite enfance - Voie publique réservée aux piétons, vélos et véhicules de services publics, de 6 m de large, bordée d'un filet bleu clair en trait continu	L 09	15 cité Debergue (partie) 77 et 81 avenue du Docteur Arnold Netter 66P cours de Vincennes (partie)
12 <sup>e</sup>	P12-9	- Reconstitution des équipements scolaires : collège et lycée Paul Valéry - Voie de desserte locale de 18 à 20 mètres de large et raccordements transversaux de 14 à 16 mètres de large	L 10	22 à 44 boulevard Sout 1 à 13 rue de la Nouvelle-Calédonie
12 <sup>e</sup>	P12-10	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	K 09	30 à 32 rue de Reuilly 32 à 34 rue Érard
12 <sup>e</sup>	P12-12	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	J 09 K 09	129bis à 143 avenue Daumesnil 196 à 200 rue de Charenton 6bis rue de Rambouillet

<sup>6</sup> Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m<sup>2</sup> SP. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SP minimale de 400 m<sup>2</sup>. La SP exigible ne peut excéder 10% de la SP totale du projet sur la gare

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
12 <sup>e</sup>	P12-13	- Equipement de logistique urbaine supérieur à 1 000 m <sup>2</sup>	K 09 K 10	80bis à 98 rue de Reuilly 9 à 25 rue Georges et Maï Pulitzer
12 <sup>e</sup>	P12-14	- Equipement sportif	L 09	37 avenue du Docteur Arnold Netter
12 <sup>e</sup>	P12-17	- Equipement de petite enfance	J 09	60 à 62 boulevard Diderot 3 à 5 passage Abel Leblanc
12 <sup>e</sup>	P12-18	- Voie nouvelle reliant la futur rue Baron-Le-Roy prolongée aux quais de Seine - Jardin de 2Ha - Equipement de petite enfance	K 11	86 rue Baron-Le-Roy
13 <sup>e</sup>	P13-1	- Equipement sportif - Espace vert	J 12 J 13	avenue Boutroux avenue de la Porte de Vitry rue Franc Nohain
13 <sup>e</sup>	P13-2	- Equipement pour la jeunesse et le sport	I 13	134 à 138 (parties) boulevard Masséna 146 (parties) boulevard Masséna 43 à 47 (parties) rue Gandon
13 <sup>e</sup>	P13-3	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	H 11	2-12 rue des Reculettes 10 et 16 à 32 rue Abel Hovelacque
13 <sup>e</sup>	P13-4	- Equipement social de proximité	H 12	18 à 26 rue des Peupliers 78 à 82 rue de la Colonie 8 place de l'Abbé Georges Hénocque
13 <sup>e</sup>	P13-5	- Equipement de petite enfance - Equipement social - Espace paysager	I 12	2 à 18bis avenue d'Ivry 1 à 11bis rue Nationale 107 à 115 rue Regnault
13 <sup>e</sup>	P13-6	- Equipements de petite enfance et/ou culturel	H 10 H 11	9 à 17 rue Gustave Geffroy
13 <sup>e</sup>	P13-7	- Equipement culturel	I 12	141 rue de Tolbiac
13 <sup>e</sup>	P13-8	- Equipement d'enseignement supérieur	H 12	Ecole Nationale des Télécom 46 rue Barrault
13 <sup>e</sup>	P13-9	- Espace vert public de 8000 m <sup>2</sup> minimum - Equipement culturel ou pour la jeunesse d'environ 1000 m <sup>2</sup> - Voie publique prolongée d'une largeur d'environ 17 m	H 13 I 13	1 à 33 et 18 à 34 rue Paul Bourget 1 à 5 rue du Docteur Bourneville 18 à 20 avenue de la Porte d'Italie 2 voie DI/13 2 à 8 square Rosny Aîné

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
13 <sup>e</sup>	P13-10	- Station souterraine de la ligne 14 du métro (M14) - Voirie publique	I 12 I 13	119 à 139 avenue d'Italie
13 <sup>e</sup>	P13-11	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	H 11 I 11 I 12	23 à 23bis avenue d'Italie 173 à 181 avenue de Choisy
13 <sup>e</sup>	P13-12	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 10 H 11	38 rue du Banquier
13 <sup>e</sup>	P13-13	- Equipement de petite enfance	I 11	7 à 13 rue Victor Hutinel 16 à 18 rue Jean Sébastien Bach
13 <sup>e</sup>	P13-14	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 11 H 12	2 à 30 rue Vandrezanne 18 à 30 place d'Italie 2 à 42 avenue d'Italie 31A rue Bobillot 1 à 21 rue Bobillot
13 <sup>e</sup>	P13-15	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	I 11	117 à 127 boulevard Vincent Auriol 70 à 78 et 80 à 92 rue Jeanne d'Arc 71 à 83 rue Dunois
13 <sup>e</sup>	P13-16	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	I 12	70 rue du Javelot 95 à 109 rue de Tolbiac Avenue d'Ivry
13 <sup>e</sup>	P13-18	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	H 10 H 11	21 à 29 rue Le Brun
13 <sup>e</sup>	P13-19	- Equipement d'enseignement supérieur et de recherche	H 10	Caserne de Lourcine 22bis à 34 rue Saint-Hippolyte 1 à 9 rue de la Glacière 37 boulevard du Port-Royal 68 à 81 rue Broca
13 <sup>e</sup>	P13-20	- Voies de desserte et équipements publics à reconstituer ou à réhabiliter	J 12	1 à 11 rue du Chevaleret 1 à 5bis rue Eugène Oudiné 18 à 28 rue Régnauld 1 rue Cantagrel 1 à 11 rue Marc Antoine Charpentier Rue Marc Antoine Charpentier
14 <sup>e</sup>	P14-1	- Équipement pour la petite enfance	F 12	56 rue Sarrette 107 bis avenue du Général Leclerc

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
14 <sup>e</sup>	P14-2	- Équipement pour personnes âgées - Équipement culturel - Équipement pour la petite enfance - Équipement social de proximité	E 11 E 12	Emprise de l'hôpital Broussais : - 96 à 108 rue Didot - 1 à 29 rue des Mariniers
14 <sup>e</sup>	P14-3	- Reconstitution du stade Etienne Dalmasso	G 13	Cité Universitaire : Ilot Est.
14 <sup>e</sup>	P14-4	- Reconstitution du stade	G 13	Cité Universitaire : Ilot Ouest.
14 <sup>e</sup>	P14-5	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	F 12 G 12	66 à 78 boulevard Jourdan 71 à 73 rue du Père Corentin 146 rue de la Tombe-Issoire
14 <sup>e</sup>	P14-6	- Équipement culturel	F 11	88bis 90 et 92 rue du Moulin Vert
14 <sup>e</sup>	P14-7	- Espace vert public	F 11 E 11	154 rue d'Alésia
14 <sup>e</sup>	P14-8	- Équipement de logistique urbaine à reconstituer	E 12 F 12	101 à 115 boulevard Brune 2 à 8 allée Gaston Bachelard
14 <sup>e</sup>	P14-9	- Crèche de 475 m <sup>2</sup> de surface de plancher - Équipement de logistique urbaine de 350 m <sup>2</sup> de surface utile (hors locaux sociaux) - Reconstitution de la bibliothèque existante	F 10	1 à 33 rue du Commandant Mouchotte 66 à 82 avenue du Maine 2 à 22 rue Vercingétorix
14 <sup>e</sup>	P14-10	- Voies de bouclage et de desserte débouchant sur l'avenue Denfert-Rochereau et espace vert public	G 10	Hôpital Saint-Vincent de Paul 51 à 53 rue Boissonnade 74 à 86 avenue Denfert-Rochereau
14 <sup>e</sup>	P14-11	- Équipement de logistique urbaine	F 12 F 13	7-9 rue de la Légion Etrangère 10 avenue de la Porte d'Orléans
15 <sup>e</sup>	P15-1	- Espace vert - Équipement d'action sociale - Équipement culturel	C 09 C 10	Ancien hôpital Boucicaut : - 79 à 91 rue des Cévennes - 124 à 140 rue de Lourmel - 76 à 78 rue de la Convention - 25 à 45 rue Lacordaire
15 <sup>e</sup>	P15-2	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	C 10	77 à 79 avenue Félix Faure 1 à 13 rue Jean Maridor 4 voie G/15 4 voie B/15

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
15 <sup>e</sup>	P15-3	- Équipement d'action sociale	F 09	13 à 19 avenue du Maine
15 <sup>e</sup>	P15-5	- Équipement sportif	D 08	10 à 16 rue de la Fédération 9 à 15 boulevard de Grenelle
15 <sup>e</sup>	P15-6	- Équipement sportif à préserver	D 11 D 10	1 à 15 rue Lacretelle
15 <sup>e</sup>	P15-7	- Voie publique	B 10 C 10 B 11 C 11	boulevard du Général Martial Valin rue Lucien Bossoutrot rue du Général Lucotte avenue de la Porte de Sèvres
15 <sup>e</sup>	P15-8	- Terrains de sport à reconstituer	B 11	Stade Suzanne Lenglen
15 <sup>e</sup>	P15-9	- Équipement culturel	E 10	47 rue Bargue
15 <sup>e</sup>	P15-10	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	C 10 D 10	305 rue Lecourbe 40 à 54 rue Desnouettes 222 à 224 rue de la Croix-Nivert
15 <sup>e</sup>	P15-11	- Équipement de petite enfance	C 10 D 10	218 à 220 bis rue de la Croix Nivert
15 <sup>e</sup>	P15-12	- Équipement de petite enfance - Équipement de logistique urbaine à reconstituer	E 09	1 à 3 et 2 à 4 rue du Colonel Colonna d'Ornano 4 6 à 18 rue François Bonvin
15 <sup>e</sup>	P15-13	- Équipement sanitaire ou social	D 10 D 11	29 à 33 rue Olivier de Serres
15 <sup>e</sup>	P15-14	- Equipement de petite enfance	E 09 F 09	35 bis-37 rue Falguière
15 <sup>e</sup>	P15-15	- Équipement social (maternité)	C 10 D 10	39-41 rue Duranton 6 rue de Casablanca
15 <sup>e</sup>	P15-16	- Équipement culturel	F 09 F 10	34 boulevard de Vaugirard
15 <sup>e</sup>	P15-17	- Equipement d'intérêt collectif - Equipement de petite enfance	C11	2 à 16 avenue Ernest Renan
15 <sup>e</sup>	P15-18	- Espace vert public	C11	Emprise limitrophe au boulevard Victor située entre la place de la Porte de Versailles et la rue de la Porte d'Issy
15	P15-20	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	E 10	58 boulevard Pasteur

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
15	P15-21	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 09 E 10 F 10	Gare Montparnasse
15	P15-22	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	E 10 F 10 F 11	Gare Montparnasse Vaugirard 7 rue du Cotentin Voie CR/15 3/V à 11 rue André Gide
15	P15-23	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 09 F 10	66 boulevard du Montparnasse 2 à 36 rue du Départ 33 à 39 avenue du Maine 1 à 29 rue de l'Arrivée
15	P15-24	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	C 08 D 08	31 à 37 quai de Grenelle 20 rue Emeriau 20 rue du Docteur Finlay
15	P15-25	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	C 09	12 rue de l'Ingénieur Robert Keller
15	P15-26	- Equipement de logistique urbaine supérieur à 1 000 m <sup>2</sup>	B 10 C 10	31 à 49 boulevard du Général Martial Valin
15	P15-27	- Equipement de logistique urbaine supérieur à 1 000 m <sup>2</sup>	B 10 C 10	69 boulevard du Général Martial Valin
15 <sup>e</sup>	P15-28	- Equipement scolaire	D 10	256 rue Lecourbe 7 à 19 rue Saint Lambert Sans n° rue Jacques Mawas
15 <sup>e</sup>	P15-29	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	C 09	8 à 36 rue Linois 2 à 6 rue des Quatre Frères Peignot 7 à 19 rue de l'Ingénieur Robert Keller (partie)
16 <sup>e</sup>	P16-1	- Equipement sportif à préserver	D 06	7 à 9 bis rue du Bouquet de Longchamp
16 <sup>e</sup>	P16-2	- Equipement culturel - Equipement pour la petite enfance	A 08	78 à 82 rue d'Auteuil
16 <sup>e</sup>	P16-3	- Equipement social (pour personnes handicapées ou pour personnes âgées – EHPAD)	A 09	23 à 25 rue de Varize 81 à 83 boulevard Murat 40 à 44 rue du Général Delestraint
16 <sup>e</sup>	P16-4	- Equipement de petite enfance	A 10	97 rue Michel-Ange

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan-ches	Situation du périmètre
16 <sup>e</sup>	P16-5	- Equipement de petite enfance	C 06 C 07	46 à 50 rue de la Pompe
16 <sup>e</sup>	P16-6	- Equipement de petite enfance	B 09	71 avenue de Versailles 70 quai Louis Blériot
16 <sup>e</sup>	P16-7	- Equipement de petite enfance	C 06	Caserne Saint-Didier 33 bis-35 rue Saint-Didier 3 rue des Sablons
16	P16-9	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	C 07	53 rue de Passy 11 à 23 rue Jean Boulogne 18 à 22 rue de l'Annonciation
16 <sup>e</sup>	P16-10	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	A10	6 à 8 place de la Porte Saint Cloud 137 à 143 rue Michel Ange
16 <sup>e</sup>	P16-11	- Local d'exploitation pour les conducteurs du tramway T3b	B05 C05	85 avenue Foch boulevard Flandrin boulevard Lannes
17 <sup>e</sup>	P17-1	- Equipement sportif - Espace vert	F 01	boulevard du Bois Le Prêtre rue André Bréchet voie AR/17
17 <sup>e</sup>	P 17-2	- Boulevard urbain	F 01	entre le boulevard du Bois Le Prêtre et la commune de Saint-Ouen
17 <sup>e</sup>	P17-3	- Equipement de petite enfance	F 02	12 à 16 bis rue Emile Level
17 <sup>e</sup>	P17-4	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	D 04	31 à 35 rue Poncelet 21 à 29 rue des Renaudes
17 <sup>e</sup>	P17-5	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 03	9 rue Dulong
17 <sup>e</sup>	P17-7	- Equipement de proximité	E 02 E 03	123 rue de Tocqueville

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan-ches	Situation du périmètre
17 <sup>e</sup>	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 03	<p>Partie nord-ouest de l'îlot délimité par la rue Brochant, la place Charles Fillion, la rue Truffaut et la rue Cardinet.</p> <p>Partie est de l'îlot délimité par la place Charles Fillion, la rue Boursault, la rue Legendre et la place du Docteur Lobligeois.</p> <p>Partie centrale de l'îlot délimité par la Place Charles Fillion, la rue Boursault, la rue Legendre et la place du Docteur Lobligeois.</p> <p>Partie ouest de l'îlot délimité par la rue Legendre, la rue des Batignolles, la rue Bridaine et la rue Boursault.</p> <p>Extrémité nord-est de l'îlot délimité par la rue Boursault, la rue Legendre, la rue de Rome et la rue de la Condamine.</p> <p>Partie ouest de l'îlot délimité par la rue Bridaine, la rue des Batignolles, la rue Boursault et la rue de la Condamine.</p> <p>Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de la Condamine, la rue des Batignolles, la rue Mariotte, la rue des Dames et la rue Boursault.</p> <p>Extrémité ouest de l'îlot par la rue des Dames, la rue Mariotte et la place Richard Baret.</p> <p>Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue des Dames, la rue Boursault, la rue Puteaux et le boulevard des Batignolles.</p> <p>Partie sud-ouest de l'îlot délimité par la rue Puteaux, la rue des Dames, la rue des Batignolles, la rue du Mont Doré et le boulevard des Batignolles.</p>

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan-ches	Situation du périmètre
17 <sup>e</sup>	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	E 02	Partie centrale de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées transilien.  Partie ouest de l'îlot situé entre la rue Fragonard, la rue Guttin, le boulevard Bessières et l'avenue de Clichy.  L'extrême partie ouest de l'îlot situé entre la rue Fragonard, la rue de la Jonquière, la rue Boulay et l'avenue de Clichy.
17 <sup>e</sup>	P-M14-b	- Accès à la station Pont Cardinet de la ligne 14	E 02	Partie de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées.
17 <sup>e</sup>	P-M14-c	- Accès à la station Porte de Clichy de la ligne 14	E 02 E 01	Partie nord-est de l'îlot délimité par l'avenue de la Porte de Clichy, la rue André Soares, le boulevard Berthier, les voies ferrées et le boulevard Périphérique.
17 <sup>e</sup>	P-M14-d	- Accès à la station Pont Cardinet et poste de redressement de la ligne 14	E 02	Partie de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées transilien.
18 <sup>e</sup>	P18-1	- Equipement pour la jeunesse et les sports - Espace vert - Voie transversale de l'ordre de 12 à 15 m de large - Voie longitudinale de l'ordre de 8 à 12 m de large - Deuxième espace vert - Equipement pour la petite enfance - Equipement scolaire	H 01 H 02	110 à 122 rue des Poissonniers 24 à 24bis rue Ordener
18 <sup>e</sup>	P18-2	- Equipement de la propreté - Equipement de proximité	I 03	1 à 5 rue Jacques Kablé
18 <sup>e</sup>	P18-3	- Equipement pour la petite enfance	F 02	21 rue Etex 56A avenue de Saint-Ouen

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan-ches	Situation du périmètre
18 <sup>e</sup>	P18-4	- Equipement pour la petite enfance - Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	I 03	2 bis cité de la Chapelle 41A à 43A rue Marx Dormoy
18 <sup>e</sup>	P18-5	- Equipement pour la petite enfance	H 01	57 boulevard Ornano 70 rue Championnet
18 <sup>e</sup>	P18-6	- Equipement de logistique urbaine - Voie traversante	I 01 J 01	Entrepôt Ney 1 à 15 boulevard Ney 207 à 215 rue d'Aubervilliers
18 <sup>e</sup>	P18-7	- Equipement de la propreté - Equipement de proximité	I 02	23 à 29 rue des Roses 42 rue de la Chapelle
18 <sup>e</sup>	P18-8	- Equipement de proximité	G 03	3 rue Coustou
18 <sup>e</sup>	P18-9	- Equipement de petite enfance	H 02	13-19 boulevard Ornano 10 à 14 rue Baudelique
18 <sup>e</sup>	P18-10	- Espace vert public, rond-point de la Chapelle, prolongé par une promenade plantée vers le sud	I 01 I 02	35 à 61 rue de la Chapelle 7-10 impasse de la Chapelle
18 <sup>e</sup>	P18-11	- Equipement culturel	G 03 H 03	Elysée Montmartre 72 à 82 boulevard de Rochechouart
18 <sup>e</sup>	P18-12	- Plate-forme logistique fret bimodale (fer/route) permettant d'accueillir des trains de 370 mètres de longueur et développant une surface totale de plancher d'environ 48 500 m <sup>2</sup> en rez-de-chaussée et sous-sol, dont des entrepôts et des locaux tertiaires associés.	I 01 H 01 I 02 H 02	Partie du faisceau ferroviaire Nord 5A impasse du Gué 61 rue de la Chapelle
18 <sup>e</sup>	P18-13	- Equipements d'enseignement - Equipement pour la petite enfance - Equipements culturel et pour les sports - Espaces verts de proximité - Voiries et promenade plantée	I 01 H 01 I 02 H 02	Partie du faisceau ferroviaire Nord 5A impasse du Gué 61 rue de la Chapelle
18 <sup>e</sup>	P18-15	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	I 03	18 à 20 boulevard de la Chapelle 50P rue Philippe de Girard

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
18 <sup>e</sup>	P18-16	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	G 02	19 à 21 rue Duc
18 <sup>e</sup>	P18-17	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 03	29 rue Doudeauville
18 <sup>e</sup>	P18-18	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	H 02	120 rue de Clignancourt
18 <sup>e</sup>	P18-19	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 03 G 03	9 à 17 rue Forest 12 à 20 rue Capron 8 passage de Clichy
18 <sup>e</sup>	P18-20	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	F 02	162 rue Lamarck
18 <sup>e</sup>	P18-21	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	G 01	13 rue Jean Dollfus
18 <sup>e</sup>	P18-23	- Elargissement à 20 mètres de la rue de l'Évangile - Equipement scolaire - Equipement de petite enfance - Espaces verts de proximité - Voiries et promenade plantée - Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	I 01 I 02 J 02	32 à 66 rue de l'Évangile
18 <sup>e</sup>	P18-24	- Equipement d'enseignement supérieur - Voie plantée de desserte de l'îlot débouchant sur le boulevard Ney	I 01 H 01	58 à 74 boulevard Ney 13 avenue de la Porte de la Chapelle
18 <sup>e</sup>	P18-26	- Espace vert de plus de 3,5 hectares, pouvant intégrer des espaces à vocation sportive	I 01 I 02	Rue du Pré 4 à 10 voie CD/18 33 rue Jean Cottin 7bis rue de la Croix Moreau 27 à 35 rue Tchaïkovski 201 à 203 rue d'Aubervilliers
18 <sup>e</sup>	P18-27	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	H 03	33 à 35 rue Polonceau
19 <sup>e</sup>	P19-2	- Equipement sportif	K 04 L 04	26 à 28 rue du Docteur Potain

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
19 <sup>e</sup>	P19-3	- Espace vert	J 02	quai de la Marne rue de la Marne rue de Thionville limite Est de la Petite Ceinture ferroviaire
19 <sup>e</sup>	P19-4	- Equipement pour la petite enfance, - Equipement pour personnes âgées (EHPAD) - Espace vert	J 03	1 rue Evette 1 à 3 rue de Thionville 2 à 6 rue de Colmar 152 à 154 rue de Crimée
19 <sup>e</sup>	P19-5	- Equipement de proximité	J 04 K 04	32 rue Clavel 45 rue Fessart
19 <sup>e</sup>	P19-7	- Equipements scolaires, - Equipements sportifs, - Equipement de la propreté	J 01	141 à 155 boulevard Macdonald
19 <sup>e</sup>	P19-8	- Equipement de petite enfance	J 03	81-83 rue de Meaux
19 <sup>e</sup>	P19-9	- Equipements de petite enfance et pour personnes âgées	K 03	136 à 140 avenue Jean Jaurès 79 rue d'Hautpoul
19 <sup>e</sup>	P19-10	- Voie de desserte de 12 à 20 m de large reliant l'avenue de la Porte de la Villette au boulevard Macdonald - Voie transversale de 12 à 20 m de large reliant la précédente au boulevard Macdonald - Equipements logistiques pour la Préfecture de Police	J 01 K 01	102 à 116 boulevard Macdonald 1 à 5 avenue de la Porte de la Villette Voie BG/19
19 <sup>e</sup>	P19-11	- Installations portuaires	J 01	102 à 116 boulevard Macdonald 1 à 5 avenue de la Porte de la Villette Voie BG/19 (partie) 2 à 6 quai de l'Allier voie DG/19
19 <sup>e</sup>	P19-13	- Elargissement des rues Ella Fitzgerald et de la Clôture - Voie de desserte le long du canal débouchant rue de la Clôture	K 01 K 02	2 à 22 rue de la Clôture 2 à 14 rue Ella Fitzgerald 2 à 24 boulevard Sérurier Canal de l'Ourcq

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
19 <sup>e</sup>	P19-14	- Base logistique embranchée fer - Voie en boucle de 12 à 20 mètres de large, débouchant sur l'avenue de la Porte de la Villette et desservant différents programmes, dont la base logistique	K 01	8 à 20 avenue de la Porte de la Villette 25 rue du Chemin de Fer
19 <sup>e</sup>	P19-15	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	J 03	3 rue André Dubois
19 <sup>e</sup>	P19-16	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	J 02	198 rue de Crimée 117 à 127 rue de Flandre
19 <sup>e</sup>	P19-22	- Voies de desserte du Triangle Evangile, assurant la liaison piétonne de plain-pied avec le pôle multimodal Rosa Parks (tramways et RER)	J 01	192 à 212 rue d'Aubervilliers
19 <sup>e</sup>	P19-23	- Equipement culturel	K 04	10bis à 12 rue Henri Ribière 2 à 14 rue Jean Quarré 15 rue du Docteur Potain
20 <sup>e</sup>	P20-2	- Dépôt, ateliers pour transports en commun - Equipement de petite enfance - Espace vert	L 06	44 à 48 et 56 à 58 rue Belgrand 2 rue du Capitaine Ferber 36 à 40 rue Pelleport
20 <sup>e</sup>	P20-3	- Equipement scolaire, - Equipement de proximité, - Dépôt, ateliers pour transports en commun	L 08	67 rue de Lagny 18 à 20 rue des Pyrénées 74 rue de la Plaine 9 rue des Maraîchers
20 <sup>e</sup>	P20-4	- Equipement de proximité	L 06	20 à 24 rue Etienne Marey 27 à 29 rue Alphonse Penaud
20 <sup>e</sup>	P 20-5	- Espace vert	L 07	124 rue des Pyrénées
20 <sup>e</sup>	P20-7	- Equipement de petite enfance	L 06	18-20 rue des Montiboefus 17 à 21 rue du Capitaine Marchal
20 <sup>e</sup>	P20-8	- Equipement de petite enfance	K 06	42-44 rue Orfila
20 <sup>e</sup>	P20-9	- Equipement culturel, sanitaire ou social et espace vert	L 05	89 à 95 rue Haxo 47 à 51 rue du Borrégo villa des Otages
20 <sup>e</sup>	P20-10	- Equipement sportif	K 05	49 rue Olivier Métra

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planches	Situation du périmètre
20 <sup>e</sup>	P20-11	- Espace vert	K 07	176 à 184 boulevard de Charonne
20 <sup>e</sup>	P20-12	- Equipement de logistique urbaine à reconstituer	K 05 K 06	248 à 260 rue des Pyrénées 11bis passage des Soupirs 51 à 55 rue de la Chine
20 <sup>e</sup>	P20-13	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	L 06	75 rue Orfila
20 <sup>e</sup>	P20-14	- Equipement de logistique urbaine de 500 m <sup>2</sup> minimum	L 08 L 09	21 à 25 cours de Vincennes 20 à 26 rue de Lagny
20 <sup>e</sup>	P20-15	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	L 08	89 rue de Lagny
20 <sup>e</sup>	P20-16	- Equipement de petite enfance	L 06	Hôpital Tenon 4 rue de la Chine 52 à 58 avenue Gambetta 2 à 4 place Paul Signac 47 à 59 rue Pelleport 5 à 11 rue Belgrand
20 <sup>e</sup>	P20-17	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	L 07 L 08	89 à 91 rue des Haies
20 <sup>e</sup>	P20-18	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	L 05	Réservoir de Ménilmontant 50-50bis rue Saint Fargeau Sans n° rue Darcy 51-51bis rue du Surlélin 1 place de l'Adjudant Vincenot
20 <sup>e</sup>	P20-19	- Espace végétalisé existant à maintenir ou reconstituer	L 07	14-16 rue du Clos
20 <sup>e</sup>	P20-20	- Aménagement paysager végétalisé de 3000 m <sup>2</sup> minimum	M 07 L 08 M 08	place et avenue de la Porte de Montreuil